

Journée COTITA du 26 novembre 2009

« Enjeux et innovations pour nos métiers » et Bilan de la COTITA 2009

Ordre du jour de la journée :

- Ouverture de la journée par les deux co-présidents
- Enjeux et innovations pour nos métiers
 - Électromagnétisme et impact sanitaire
 - Évolution climatiques et impacts sur nos métiers
 - Urbanisme de demain face aux impacts du changement climatique
 - Le satellitaire et nos métiers
 - Mobilité et vieillissement de la population
 - Biodiversité et enjeux pour nos métiers
- Bilan de la COTITA 2009
 - Maîtrise d'œuvre, maîtrise d'ouvrage
 - Entretien, exploitation, sécurité
 - Transport et mobilité durable
 - Bâtiment, construction
- Objectifs de la COTITA 2010 et échanges
- Conclusion de la journée

1. Ouverture de la journée

B. Lhuissier (CETE de Lyon) remercie les participants de leur présence et souligne que cette journée est un temps important pour établir le bilan de la COTITA et fixer les orientations pour 2010. Il remercie également l'INRETS de nous accueillir dans ses locaux (l'amphithéâtre du CETE étant en rénovation).

J-M. Doige (CG 73) s'associe aux remerciements et rappelle qu'il a pris la succession de messieurs A. Santos et D. Krüger. Il remercie également, au nom de l'ADSTD, le CETE de Lyon pour son implication dans l'animation des COTITA. Cette animation est importante pour les collectivités, car elle leur permet de fonctionner efficacement en réseau. L'investissement du temps passé dans les COTITA est toujours payé de retour. Il convient donc de faire connaître l'activité des COTITA, et d'inciter les collègues des collectivités à rejoindre les différents groupes thématiques.

2. Enjeux et innovations pour nos métiers

Les présentations des intervenants sont en ligne sur le site internet COTITA (www.cotita-centre-est.fr).

Electromagnétisme et impact sanitaire

X. Olny : CETE de Lyon

Réponses aux questions posées :

- Il existe encore peu d'harmonisation à l'échelon européen sur ces sujets
- Les antennes radios sur les toits des centres d'exploitation ont des puissances faibles par rapport aux antennes GSM
- Il n'existe pas à ce jour de cage de Farad portable
- La COMOP évalue les impacts du champ électromagnétique total (donc y compris le WIFI).

Urbanisme de demain face aux impacts du changement climatique

P. Kermen : Université de Grenoble

Réponses aux questions posées :

- L'échéance de l'individualisation des quotas, de la mise en place d'indicateurs énergétiques et de traceurs carbone est très proche
- Les villes sont bien placées pour faire face aux évolutions, la question de la taille se posera. Il faudra intégrer habitat, mobilité, et territoire, dans la perspective d'un urbanisme orienté vers le solaire
- Les changements climatiques conduiront à un nouveau mode de répartition des richesses et à de nouvelles règles de solidarité
- Une reformulation de la fiscalité interviendra certainement.

Évolutions climatiques et impacts sur nos métiers

M. Galliot : DGE

Réponses aux questions posées :

- Les politiques locales d'adaptation restent hétérogènes (peu de documents ou de cadres communs)
- La monétarisation des impacts du changement climatique est difficile à réaliser sur certains sujets (biodiversité par exemple)
- Les travaux ont porté sur la France métropolitaine, mais certaines populations dans le monde vont être amenées à migrer (risques côtiers...)
- L'acceptabilité des mesures à prendre est délicate, la prise de conscience et l'intégration de nouvelles règles se fait souvent en réaction à des catastrophes.

Le satellitaire et nos métiers

M. Chahine et F. Reclus : CETE de Lyon

Réponses aux questions posées :

- Les applications satellitaires sur le champ de l'information routière sont nombreuses, il faut ensuite s'assurer que la diffusion de cette information est fiable et complète
- Parallèlement à l'outil Serpe, la DIR-Est a développé un outil de suivi des conditions de circulation en viabilité hivernale
- Les technologies présentées sont approfondies et exploitées lorsqu'elles sont soutenues par une application commerciale (véhicules traceurs, par exemple).

Mobilité et vieillissement de la population

C. Marin-Lamellet : INRETS

Réponses aux questions posées :

- Il conviendra de pouvoir articuler les ruptures que vont causer les changements climatiques et la

tendance au vieillissement de la population qui s'inscrit dans une continuité

- Les questions de solidarité entre les populations et de répartition des richesses se posera nécessairement.

Biodiversité et enjeux pour nos métiers

E. de Guillebon : DREAL Rhône-Alpes

Réponses aux questions posées :

- Il convient de ne pas opposer aménagement et espaces vierges, une approche globale de la biodiversité est indispensable
- L'année 2010 est l'année internationale de la biodiversité, ce qui montre tout l'enjeu de ce sujet qui est central pour l'environnement et le développement durable
- Les travaux de connaissance des espèces sont très complexes du fait de l'extraordinaire diversité des espèces et de leurs constantes interactions
- La biodiversité recouvre de multiples aspects : infra-spécifique, intra-spécifique, systémique, ou encore diversité des paysages
- Sans diversité génétique, il n'y a pas d'évolution possible, cela explique l'importance du positionnement de l'Homme par rapport à la biodiversité
- La stratégie nationale pour la protection de la biodiversité, portée par le MEEDDM avec un pilotage interministériel, vise à arrêter l'érosion de la biodiversité d'ici 2010 et à suivre l'évolution de la biodiversité sur tout le territoire national
- Il est probable que certains utiliseront la biodiversité pour défendre des intérêts privés (instrumentalisation du projet), ceci nous conduit à être d'autant plus vigilant sur la qualité des études.

3. Bilan 2009 de la COTITA

Le bilan de synthèse de la COTITA 2009 est présenté par P. Boillon.

P. Couturier (CG03) apporte un éclairage sur les journées techniques réalisées en 2009. Elles ont bénéficié d'une bonne participation et ont permis de valoriser le travail des domaines mais deux points restent à améliorer :

- Assurer une planification des journées techniques sur l'année
- Répartir la localisation des journées sur le territoire de la COTITA Centre-Est.

Y. Dupuis (DIR-CE) apporte un éclairage sur les clubs. Il souligne la bonne participation des exploitants routiers à certains clubs (exploitation et sécurité, en particulier), mais pointe que sur d'autres domaines, les préoccupations sont très différentes (maîtrise d'ouvrage maîtrise d'œuvre, par exemple).

Le CVRH n'a pas d'objection à l'ouverture des journées techniques ou des clubs à des techniciens d'autres collectivités.

3. Objectifs de la COTITA 2010 et échanges

Les présentations des objectifs 2010 des domaines sont en ligne sur le site internet COTITA (www.cotita-centre-est.fr).

3.1. Bâtiment construction

Fonctionnement

Pour 2010, il convient de conforter le fonctionnement du domaine dans la continuité de 2009, pas de club envisagé. Il est prévu d'améliorer la communication et le développement du réseau.

Périmètre

Le périmètre du domaine est adapté, il assure une bonne couverture du champ. Le périmètre géographique est très centré sur Rhône-Alpes, des initiatives seront à développer sur les 3 autres régions.

Feuille de route 2010

La feuille de route 2010 s'inscrira dans la continuité également.

Deux journées techniques sont prévues (montage juridiques de projets photovoltaïques, évolution réglementaire RT 2012 ou les contrats de performance énergétique).

La proposition est faite de démultiplier les journées techniques par le biais des laboratoires.

Il conviendrait aussi d'associer les CNFPT à l'organisation des journées techniques. Le montage de la journée « Grenelle de l'environnement et bâti existant » a montré une grande synergie de tous les services. Les nombreux échanges entre des participants variés ont été particulièrement appréciés.

Le CNFPT de Grenoble propose de mettre en contact les responsables du domaine avec un groupe de travail bâtiment.

Enfin, il convient de développer un réseau pour ce domaine qui historiquement n'est pas structuré de cette manière.

H. Goetz (DREAL Rhône-Alpes) propose d'associer l'ENTPE aux COTITA. Sur le domaine du bâtiment, il serait également intéressant d'associer le monde des entreprises.

B. Lhuissier confirme que le domaine du bâtiment est moins structuré en matière d'appui technique, et que l'animation dans ce domaine est primordiale.

P. Diény (ADSTD) indique qu'en la matière, les enjeux sont très importants, et qu'il faut donc associer le monde professionnel et impliquer les maîtres d'ouvrages, les maîtres d'œuvre et les entreprises.

H. Goetz ajoute que l'ADEME devrait faire partie du dispositif (points d'information énergie sur le champ du bâtiment).

3.2. Transports et mobilités durables

Fonctionnement

Un réel enjeu de renouvellement pour 2010 existe pour ce domaine, il faut chercher à associer des représentants de différentes tailles d'AOT.

Il conviendra de pérenniser le travail thématique du comité de domaine.

Périmètre

Le cœur du domaine est le transport de voyageurs alternatifs à la voiture solo, des extensions possibles pourraient concerner le ferroviaire, le transport de marchandises, notamment le fluvial, les interactions transports et environnement, ou les interactions transports et territoires.

Feuille de route 2010

Il conviendra d'équilibrer les participations des différentes AOT.

Deux journées techniques seront programmées en 2010 (Transports à haut niveau de service à Grenoble, Nouveaux services à la mobilité). L'organisation de journées techniques pourrait s'infléchir vers la production de contenus techniques d'intérêt général, avec l'appui du CETE.

Il serait pertinent d'associer le CERTU et l'INRETS aux journées techniques ainsi qu'à l'élaboration de fiches de cas.

J-P. Mizzi (INRETS) confirme l'intérêt de cette association.

3.3. Entretien exploitation sécurité

Fonctionnement

Il est prévu de maintenir le rythme de travail de 2009 (5 à 6 réunions par an) et de conforter les missions du domaine.

Il est proposé de consolider les 3 clubs métiers lancés à l'automne 2009 et de les faire monter en puissance sur leurs missions.

Feuille de route 2010

Le comité d'animation renforcera la coordination avec le domaine maîtrise d'ouvrage – maîtrise d'œuvre et l'association des communes aux clubs et journées techniques.

D'autres clubs métiers pourraient être animés dans l'esprit COTITA (club des laboratoires départementaux, club Concerto, club des matériels et des travaux en régie suite au transfert des parcs, club sur la gestion du domaine public).

Les propositions de thèmes sont ensuite présentés.

P. Diény confirme que la COTITA est le lieu d'échange adapté sur le thème des matériels. Un bilan du fonctionnement du club des chefs de parcs est en cours, des propositions doivent également être formulées. La formation devra également s'intégrer dans le dispositif.

Concernant le sujet relatif aux pistes cyclables et bandes cyclables, il conviendrait de travailler avec l'Association des départements cyclables, qui souhaite collaborer avec le RST. Le lien entre bandes cyclables et environnement pourrait également être un sujet à traiter.

Les passages à niveau sont un sujet sensible et à responsabilité forte. Ce sujet trouve pleinement sa place dans le cadre de la démarche de co-responsabilité entre le gestionnaire de la voirie et le gestionnaire ferroviaire.

G. Gauthier (CETE de Lyon) propose, sur ce domaine également, de démultiplier les journées techniques sur les sites du CETE et faire prendre des relais par d'autres laboratoires.

Y. Dupuis précise que la DIR-CE a des attentes fortes en matière de niveaux de service en viabilité hivernale.

F. Chomel (CG 26) précise que les systèmes d'information routiers sont à intégrer dans les réflexions au titre du domaine Entretien, Exploitation Sécurité mais aussi en lien avec domaine Maîtrise d'ouvrage – Maîtrise d'œuvre.

3.4. Maîtrise d'ouvrage maîtrise d'œuvre

Fonctionnement

Il est proposé de conforter le partenariat avec les FRTP, le fonctionnement du club Ouvrages d'Art et de renforcer les interactions avec le domaine Entretien, Exploitation, Sécurité.

Périmètre du domaine

Les attentes du domaine étaient initialement plus ciblées sur :

- L'objet routier en tant qu'objet d'aménagement
- Sa programmation et son pilotage
- La concertation
- Son impact sur l'environnement

que sur le champ technique.

Les objectifs ambitieux de l'engagement volontaire du 25.3.2009 nourrissent cependant de nouvelles

attentes purement techniques.

Feuille de route 2010

Il est proposé de :

- Poursuivre l'organisation de journées techniques rassemblant l'ensemble de la profession
- Organiser des journées d'échanges thématiques susceptibles de relancer à terme un club Maîtrise d'ouvrage – Maîtrise d'œuvre
- Initier un travail de production au niveau du comité de domaine
- Assurer une couverture géographique de l'ensemble du périmètre COTITA à l'image de l'activité du club OA.

A ce stade sont envisagées :

- Une journée technique multi-thématiques sur les matériaux
- Une journée d'échange sur les premiers avis des autorités environnementales et l'analyse des conséquences prévisibles sur les projets
- Une réflexion dans le cadre du comité sur la définition et les modalités d'application de critères environnementaux dans les appels d'offres
- Des journées d'information ouvrages d'art consacrées aux Eurocodes et aux bétons.

H. Goetz pointe le fait que la procédure d'avis des autorités environnementales conduit les maîtres d'ouvrages à revoir leurs procédures amont (et donc souvent à rallonger les délais des opérations).

Sur la question de l'association des collectivités aux journées techniques, B. Lhuissier rappelle qu'elles doivent rester dédiées aux techniciens.

3. Conclusion de la journée

Plan d'évolution du CETE

B. Lhuissier présente l'avancement du plan d'évolution du CETE de Lyon, l'évolution des activités et les polarisations.

Réseaux de contacts

Partant du constat qu'il est parfois difficile de trouver les personnes ressources, J-M. Doige annonce qu'il va diffuser un questionnaire pour identifier des interlocuteurs privilégiés COTITA au sein des différents CG, afin de constituer une liste de diffusion adaptée.

Ouverture aux collectivités

B. Lhuissier indique que la vocation des COTITA est d'animer les réseaux techniques des CG mais aussi des collectivités. L'animation est importante, mais des difficultés à attirer durablement sont aussi signalées.

P. Diény indique que cette question fait l'objet de nombreuses réflexions (de l'AMF en particulier). Aujourd'hui, les COTITA ne disposent pas de représentants autres que CG, et cela constitue un risque d'appauvrissement.

Des échanges avec l'AITF sont programmés et une position commune sur ces deux approches pourrait prochainement être trouvée.

Clubs, communication et accord volontaire

P. Diény souligne la richesse des échanges de cette journée et des éléments de réflexion proposés. Plus largement, il pointe la qualité des journées techniques et la veille technique qu'elles constituent avec des restitutions sous un format vulgarisé très digeste. Il note le poids croissant des questions sociétales, le champ des sciences « molles » de plus en plus sollicité.

Concernant la COTITA et son fonctionnement, il insiste sur la nécessité d'encourager les clubs. En effet, les

journées techniques fonctionnent très bien, mais le fonctionnement en clubs permet de fidéliser les participants et d'entretenir un vrai réseau, dont la variété confère aux échanges un niveau de qualité supérieure.

Sur l'aspect communication, P. Diény indique qu'il conviendrait de mieux faire connaître, vers l'extérieur et vers le grand public, les nombreuses activités de la COTITA. Cela permettrait de montrer les évolutions de nos métiers, de mieux les faire connaître et d'en montrer l'intérêt.

Le site de la COTITA est régulièrement alimenté par le bureau et les comités techniques. Un forum, alimenté par l'expertise du RST, pourrait être expérimenté sur un domaine à titre de test.

Enfin, il souligne l'importance de l'accord volontaire, qu'il faut arriver à décliner localement, et sur lequel un accompagnement technique est nécessaire.

Cinquième atelier environnement

B. Lhuissier rappelle que la question s'est plusieurs fois posée, au cours de la journée, de l'ouverture d'un cinquième atelier sur le thème « environnement », ou « environnement risque », ou « environnement énergie territoire »...

P. Diény confirme qu'il est aujourd'hui difficile de mobiliser sur le domaine environnement qui pourtant est une thématique centrale et qui mobilise de nombreux métiers (gestion des déchets, enjeux agricoles, espaces naturels sensibles, biodiversité...).

Après échanges, il est convenu qu'une équipe de préfiguration serait chargée de :

- Définir le périmètre pertinent pour ce nouveau champ technique
- Examiner les réseaux qui pourraient être mobilisés
- Réfléchir aux sujets de journées techniques qui pourraient s'y rattacher
- Proposer le mode de fonctionnement de ce nouveau comité de domaine.

Remerciements

Les deux co-présidents de la COTITA Centre-Est et P. Diény adressent leurs remerciements aux membres des comités d'animation et aux participants pour la richesse et la qualité des débats.

*

*

*